

Choix entre PI et Droit des contrats

Par **Freaky**, le **19/07/2013** à **12:18**

Bonjour,

J'ouvre ce nouveau sujet, car après avoir envoyé des mails et contrariés quelques secrétaires j'ai finalement été retenu dans trois master, dont un que j'ai éliminé d'office pour défaut de moyens pour me loger (je ne suis pas boursière)

Il me reste donc

- Propriété intellectuelle à Aix-en-Pce
- et
- Droit des contrats à Toulon

Les deux master m'intéressent, mais malheureusement ils ne jouissent pas d'une grande notoriété. J'ai néanmoins entendu dire que celui de Toulon allé être réformé cette année. Bref.. Je ne sais pas lequel choisir et j'aimerais donc recueillir vos avis.

La fac d'Aix-en-Pce est plus reconnue, mais la maquette de Toulon me semble plus intéressante. De plus, je pense qu'approfondir le droit des contrats avant de se spécialiser est plus judicieux, ce qui, en toute logique me conduirais plutôt à choisir Toulon, mais mon entourage (amis de fac et famille) m'incite fortement à prendre Aix... Cependant, dans les deux cas, il ne semble pas y avoir énormément de débouchés

Bref, qu'en pensez vous ?

Concernant mon projet pro, je souhaite être juriste d'entreprise, ce qui revient à toucher un peu à tout, mais la PI notamment industrielle a toujours attiré mon attention. A toulon il y a encore de la fisca, matière que j'apprécie également. A Aix, il y a l'assurance d'avoir un stage et une spécialisation...

Merci d'avance !

Par **bulle**, le **19/07/2013** à **12:52**

Bonjour,

Contrairement à ce que vous semblez penser, être juriste d'entreprise ne revient pas à toucher à tout. Il n'y a qu'à regarder les offres d'emploi pour les juristes pour voir que la

maitrise de quelques matières complémentaires est demandée seulement (droit fiscal et sociétés/ droit commercial et droit des contrats etc).

Le Master de droit des contrats de Toulon ne vous permet pas de faire un stage?

Par **Freaky**, le **19/07/2013** à **13:17**

Si, si stage de trois mois

Cependant, je viens de me renseigner, apparemment ce master est très récent et doit encore être réformé cette année. Personnellement, je n'ai pas très envie de servir de cobaye :-)

Par **bulle**, le **19/07/2013** à **15:33**

A vous de voir alors le Master qui vous tente le plus.

Selon moi, la faculté d'Aix en Provence est plus réputée que celle de Toulon mais concernant le Master, je ne sais pas ce qu'il en est.

Par **Freaky**, le **19/07/2013** à **19:01**

J'ai finalement porté mon choix sur Aix. Le master de Toulon est vraiment trop récent, je préfère les valeurs sûres. Merci de vos réponses !

Sujet clos.